



VOGELWARTE.CH

Jérémy Gremion, Emmanuel Revaz



RAPPORT INTERNE

Protection du Vanneau huppé dans le Chablais valaisan

Saison 2025

Contenu

Résumé	3
Zusammenfassung	3
1 Introduction	4
2 Matériel et méthodes	4
2.1 Gestion des parcelles	4
2.2 Mesures de protection	4
2.3 Suivi de la reproduction	6
2.4 Avifaune sur les parcelles vanneaux	6
2.5 Influence des précipitations sur le succès reproducteur	6
3 Résultats	7
3.1 Suivi de la reproduction	7
3.2 Avifaune des parcelles vanneaux	8
3.3 Conditions météorologiques (précipitations) et influence sur le succès reproducteur	9
3.4 Tendance à long terme de la population chablaisienne	10
4 Discussion	11
5 Conclusion	12
6 Remerciements	13
7 Bibliographie	13
8 Annexes	14

IMPRESSUM

Protection du Vanneau huppé dans le Chablais valaisan – Saison 2025

Auteurs

Jérémy Gremion
Emmanuel Revaz

Image, page de titre

Jérémy Gremion

Numéro du projet

410610

Citation suggérée

Gremion, J. & E. Revaz (2025):
Protection du Vanneau huppé dans le Chablais valaisan. Saison 2025. Station ornithologique suisse, Antenne régionale Valais, Sion.

Contact

Emmanuel Revaz
Station ornithologique suisse
Antenne régionale Valais
Rue du Rhône 11
1950 Sion
T 027 456 88 56
emmanuel.revaz@vogelwarte.ch

© 2025, Station ornithologique suisse de Sempach

Ce rapport ne peut être publié, en totalité ou en partie, sans l'accord de la Station ornithologique suisse de Sempach.

Résumé

Depuis 2014, des mesures de protection du Vanneau huppé sont mises en place pour favoriser le maintien et la reproduction du Vanneau huppé dans le Chablais valaisan. Des parcelles agricoles y sont aménagées dans le cadre des réseaux écologiques en place, et des mesures de protection sont mises en œuvre pour limiter l'impact des prédateurs terrestres sur les nichées. Ce programme de protection a permis le sauvetage de l'espèce, qui périssait depuis les années 1990, puis son essor.

En 2025, les surfaces spécifiquement dédiées aux vanneaux atteignaient une superficie totale de 27 ha. Dans la colonie des Barges, 17 couples reproducteurs étaient présents. Le succès reproducteur a été très faible avec seulement 6 jeunes ayant atteint l'âge de l'envol, soit une moyenne de 0,35 jeune par couple. Ce résultat se situe nettement en dessous du seuil minimal de 0,8 nécessaire au maintien de la population. Les conditions climatiques particulièrement sèches du début du printemps et une pression de prédation aérienne par des rapaces expliquent en grande partie ce mauvais succès. À l'inverse, le dispositif de clôture électrifiée contre les prédateurs terrestres semble s'être montré efficace.

L'analyse des données à long terme montre une progression régulière des effectifs nicheurs depuis 2014, avec un possible ralentissement au cours des quatre dernières années, tout en révélant une forte variabilité interannuelle du succès reproducteur. Enfin, il faut relever que les parcelles dédiées au Vanneau huppé offrent un habitat favorable pour une grande diversité d'espèces nicheuses et migratrices.

Zusammenfassung

Seit 2014 werden im Walliser Chablais Massnahmen für den Kiebitz umgesetzt, um den Erhalt und die Fortpflanzung dieser Art zu fördern. Im Rahmen von ökologischen Vernetzungsprojekten werden landwirtschaftliche Flächen aufgewertet und spezifische Schutzmassnahmen sollen die Auswirkungen terrestrischer Prädatoren auf die Gelege begrenzen. Dieses Schutzprogramm hat nicht nur zum Erhalt der Art beigetragen, die seit den 1990er-Jahren stark zurückgegangen war, sondern sogar zu ihrer Erholung.

Im Jahr 2025 erreichte die speziell für den Kiebitz vorgesehene Fläche eine Gesamtgrösse von 27 Hektaren. In der Kolonie „Les Barges“ waren 17 Brutpaare anwesend. Der Bruterfolg war mit nur sechs flüggen Jungvögeln sehr gering, was einem Durchschnitt von 0,35 Jungvögeln pro Paar entspricht. Dieses Ergebnis liegt deutlich unter dem Mindestwert von 0,8 flüggen Jungvögeln pro Paar, der für den Erhalt der Population erforderlich ist. Die aussergewöhnlich trockenen Bedingungen zu Beginn des Frühjahrs sowie eine erhöhte Prädationsrate durch Greifvögel erklären diesen schlechten Bruterfolg weitgehend. Das elektrische Schutzsystem gegen terrestrische Prädatoren scheint dagegen wirksam gewesen zu sein.

Die Analyse der Langzeitdaten zeigt seit 2014 einen kontinuierlichen Anstieg der Brutbestände mit einer möglichen Abschwächung in den letzten vier Jahren. Gleichzeitig wird eine hohe jährliche Schwankung des Bruterfolgs festgestellt. Schliesslich ist anzumerken, dass die speziell für den Kiebitz eingerichteten Flächen einen günstigen Lebensraum für zahlreiche weitere Brut- und Zugvogelarten bieten.

1. Introduction

Avec environ 200 couples en Suisse, le Vanneau huppé est considéré comme une espèce en danger (EN) selon la dernière liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en Suisse. Depuis les années 2000, des programmes de conservation ont été mis en place pour cette espèce, ce qui a permis une légère augmentation de sa population après un déclin marqué à la fin du siècle dernier (Knaus et al. 2021). La récente Liste des espèces prioritaires au niveau national confirme le Vanneau huppé comme espèce prioritaire au niveau national, avec le niveau d'urgence maximal (Knaus et al. 2025, OFEV 2025).

La colonie des Barges, située dans le Chablais valaisan, est l'une des plus importantes colonies de Suisse (Hüppi & Ritschard 2024). Toutefois, elle a traversé des phases très contrastées depuis les premières observations de l'espèce dans les années 1970. Grâce aux projets de réseaux écologiques agricoles de la basse plaine du Rhône, des mesures de protection ciblées ont été mises en place dès 2014, permettant à cette colonie historique de se développer et d'amorcer un début de dispersion (Revaz & Litsios-Dubuis 2021).

Ce rapport documente le déroulement et les résultats de la saison de nidification 2025 dans le Chablais.

2. Matériel et méthodes

2.1 Gestion des parcelles

En 2025, la superficie totale des parcelles enregistrées comme jachères pour le Vanneau huppé dans les réseaux écologiques s'élevait à 27 hectares, avec une configuration identique à celle des deux années précédentes (fig. 1). D'ordinaire, les parcelles sont préparées mécaniquement entre novembre et février pour créer des zones dominantes sans végétation, attrayantes pour les adultes cherchant des sites de ponte. Les conditions très humides des sols ont cependant retardé le passage des machines. Aux Barges, les parcelles n'ont pu être travaillées que le 5 mars (Savorat) et le 21 mars (La Trabla) en ménageant des surfaces de végétation clairsemée organisées en rectangles en mosaïque sur environ 20 % de la surface (fig. 2 et 3). Cette végétation provient d'un mélange d'engrais vert gélif semé l'été précédent et sert de refuge pour les poussins après l'éclosion. Aux Rigoles de Vionnaz, les conditions très humides du printemps ont contraint à un travail du sol très tardif (23 mars) et très superficiel, avec comme corollaire une reprise rapide de la végétation.

2.2 Mesures de protection

Des clôtures électrifiées de type FlexiNet (TitanNet Premium Vario, Pointe double, H108 cm x L50 m) ont été installées autour des deux parcelles occupées, le 6 mars (Savorat) et le 24 mars (La Trabla). Des piquets en bois de 5 à 8 cm de diamètre ont été ajoutés à chaque angle des parcelles et tous les 50 m, aux intersections des segments de clôtures exposés aux vents. Des piquets secondaires en pastiques ont encore été ajoutés entre ceux déjà intégrés à la clôture afin de rigidifier l'ensemble. Les clôtures ont été munies d'électrificateurs solaires (Gallagher S200). L'électrification de la clôture a été réalisée conformément aux recommandations du manuel WolfNet. Un fil sur deux a été connecté au pôle positif, tandis que les fils alternés ont été reliés à la terre, assurant ainsi une alternance régulière entre conducteurs électrifiés et fils de mise à la terre. Ce dispositif présente l'avantage que, si un prédateur entre en contact simultanément avec un fil positif et un fil relié à la terre, il reçoit une décharge particulièrement forte, renforçant l'efficacité dissuasive de la clôture. Deux à quatre entretiens partiels des clôtures par débroussaillage ont été nécessaires suivant les sections et les parcelles.

Deux nids se trouvaient à l'extérieur de la clôture de la parcelle Savorat (fig. 4) sur une parcelle dédiée en cours de nidification à la culture du maïs. Pour éviter la destruction des nids lors du travail de labour, les nids ont été signalés à l'exploitant par des piquets. Un rayon de 5m autour du nid a été épargné par les machines.

Le 19 mai, un champ situé au nord-est de la parcelle de Savorat a dû être labouré. Une famille s'y trouvait depuis plusieurs jours, une coordination avec l'exploitant s'est avérée nécessaire pour garantir la sécurité du dernier poussin restant qui a été dirigé dans une parcelle adjacente.



Fig. 1 Répartition des surfaces de jachères pour le Vanneau huppé inscrites dans les réseaux écologiques en 2025. Fond : SWISSIMAGE © Swisstopo.



Fig. 2 et 3 Vues aériennes des parcelles de Savorat (à gauche) et de La Trabla (à droite) juste après le travail du sol en mars 2025.

2.3 Suivi de la reproduction

Le suivi 2025 a été effectué entre le 14 mars et le 4 juillet, avec environ trois passages par semaine. Lors de chaque visite, tous les sites étaient minutieusement contrôlés à la jumelle et au télescope, majoritairement depuis l'intérieur d'un véhicule afin de minimiser le dérangement. Les observations étaient ensuite saisies et décrites via les applications QField (extension mobile de QGIS) et NaturaList. Les informations collectées comprenaient le nombre et la localisation des oiseaux, des nids et ensuite des familles ainsi que le nombre et la classe d'âge des poussins (A: 0-10 jours ; B: 11-20 jours ; B+: 21-30 jours ; C: >30 jours, C+ : jeune oiseau à l'envol). Cette méthode facilite l'estimation du nombre de couples et permet de suivre le statut des nids et le taux de survie des poussins.

2.4 Avifaune sur les parcelles vanneaux

Contrairement à la saison 2024, aucun suivi standardisé des espèces nicheuses n'a été conduit directement sur les parcelles en 2025. En alternative, toutes les observations précises d'oiseaux collectées entre le 1^{er} avril et le 30 juin dans la base de données naturaliste ornitho.ch ont été extraites pour les surfaces de jachères dédiées aux Vanneaux huppés sur le domaine des Barges. Afin d'inclure également les individus potentiellement associés aux parcelles ainsi que les observations saisies de façon imprécise, une zone tampon de 30 m a été appliquée autour des surfaces clôturées lors de la sélection des observations. Les informations associées aux codes atlas transmis par les observateurs ont également été importées. Cette approche a permis de disposer de données opportunistes et qualitatives sur l'avifaune fréquentant ces habitats.

2.5 Influence des précipitations sur le succès reproducteur

Les données de précipitations utilisées pour évaluer l'influence des conditions climatiques sur le succès reproducteur du Vanneau huppé proviennent de la station automatique de MétéoSuisse à Aigle (VD). Cette station, intégrée au réseau national de mesures automatiques, est située en plaine à 381 m d'altitude (coordonnées CH : 2°56'40.4 / 1°13'7.13). Elle fournit des séries continues de données depuis 1981, garantissant une fiabilité et une homogénéité adéquates pour l'analyse.

Pour le présent rapport, nous avons extrait les cumuls mensuels de précipitations pour la période de février à mai, correspondant aux phases critiques de l'installation des couples nicheurs et du développement des jeunes (Tab. 1). Ces données ont été croisées avec les paramètres de reproduction du Vanneau huppé (nombre de couples, nombre de jeunes à l'envol, productivité par couple) collectés entre 2015 et 2025.

Ces données ont servi de base à la construction de modèles linéaires simples visant à identifier les relations potentielles entre les cumuls de précipitations printanières et le succès reproducteur. Les données annuelles incluaient le nombre de couples nicheurs, de jeunes produits et de jeunes par couple, mis en relation avec les cumuls mensuels (de février à mai) et leurs combinaisons. Pour chaque modèle, les paramètres de pente, les statistiques globales (R^2 , AIC, BIC) et les valeurs de p ont été extraits, puis seuls les modèles significatifs ($p < 0.05$) ont été retenus.

Tab. 1 : Évolution de la somme mensuelle des précipitations (en mm) enregistrées à la station météo d'Aigle (VD) entre février et mai. Comparaison entre la moyenne 2015–2024 et la saison 2025. Source: MétéoSuisse.

	Précipitations février [mm]	Précipitations mars [mm]	Précipitations avril [mm]	Précipitations mai [mm]	Précipitations février à mai [mm]
Moyenne 2015-2024	44,6	67,1	56,9	100,5	269,1
Saison 2025	28,5	19,7	56,1	97,7	202,0

3. Résultats

3.1 Suivi de la reproduction

Cette année encore, les vanneaux se sont reproduits uniquement sur les deux sites du domaine des Barges : les parcelles de Savorat (fig. 4) et de La Trabla (fig. 5). Aucune tentative de reproduction n'a été observée en dehors de cette colonie historique malgré des prospections fréquentes sur les autres parcelles.

Le premier nid a été observé le 30 mars 2025. Un maximum de 17 couvées simultanées a été enregistré le 24 avril, dont 14 localisées sur la parcelle de Savorat et trois sur celle de La Trabla. À ce total s'ajoutent trois pontes de remplacement, soit un total de 20 nids pour la saison 2025. Sur ces 20 nids, douze éclosions ont été observées, six se sont soldées par un échec (abandon en cours de couvaison) et, dans deux cas, le statut de la couvaison demeure incertain.

Une augmentation soudaine du nombre de pontes a été observée, coïncidant temporellement avec une période de précipitations marquées entre le 11 et le 17 avril (avec un pic le 16 avril, Annexe I), suggérant que ces épisodes pluvieux pourraient avoir déclenché certaines couvées à la suite d'une période particulièrement sèche. Ainsi, entre le 20 et le 24 avril, le nombre de nids observés est passé spectaculairement de 9 à 17.

Les premiers poussins de la saison ont été observés le 22 avril. Le 20 mai, le nombre de jeunes observés a atteint son maximum de 16 individus. Au total, seulement six jeunes à l'envol ont été comptés pour 17 couples, soit une moyenne de 0,35 jeune par couple reproducteur. Suite aux mesures de protection autour des deux nids situés en dehors de la parcelle de Savorat, les femelles ont continué à couvrir après le labour du sol. Cependant, ces deux couvées se sont soldées par des échecs (probables prédatons).

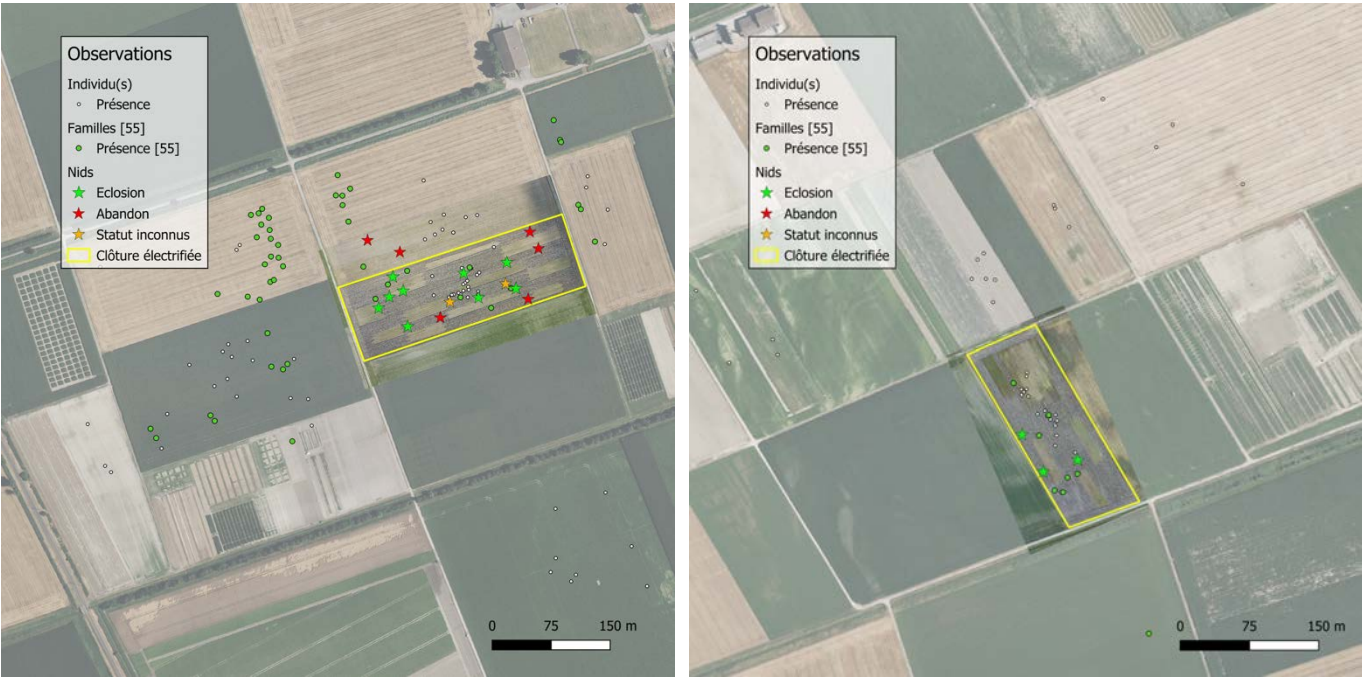


Fig. 4 et 5 Répartition des observations cumulées d'individus, de nids et de familles sur et autour des parcelles de Savorat (à gauche) et de la Trabla (à droite). Le pattern des rectangles végétalisés dans la parcelle clôturée est celui de 2025 (projection d'une photo prise par drone). Fond : SWISSIMAGE © swisstopo.

En 2025, les clôtures électrifiées semblent avoir rempli leur rôle : aucun cas de prédation terrestre, notamment par le Renard roux (*Vulpes vulpes*) n'a pu être démontré. En revanche, plusieurs prédateurs aériens par des rapaces (et encore plus de tentatives) ont été documentés. Au moins trois jeunes vanneaux ont été victimes de rapaces : deux par le Milan noir (*Milvus migrans*) et un par le Busard cendré (*Circus pygargus*, fig. 6). Pour cette dernière espèce, il est probable que bien d'autres jeunes aient également été prélevés car un couple de Busards cendrés tant ils étaient régulièrement observés en chasse sur la parcelle de Savorat. Il est également possible que des Faucons pèlerins locaux aient exercé une prédation sur les vanneaux. Aucun cas direct n'a toutefois été constaté, bien que plusieurs observations de l'espèce aient eu lieu à proximité immédiate ou au-dessus des parcelles, dont celle d'une femelle adulte capturant un Pigeon colombine dans une parcelle voisine.



Fig. 6 Busard cendré houspillé par un Vanneau huppé suite à son passage au-dessus de la parcelle de Savorat. Photo : J. Gremion (2025).

3.2 Avifaune des parcelles vanneaux

Au cours de la saison 2025, la présence de 99 espèces a été documentée dans le périmètre des clôtures (Annexe II). Plusieurs espèces ont montré des indices forts de reproduction dans la zone étudiée. En plus du Vanneau huppé, la Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*), présente avec un maximum de 20 individus, a atteint le statut de nidification certaine dans les environs directs des parcelles. Plusieurs autres espèces OEA (correspondant aux Objectifs Environnementaux pour l'Agriculture ; OFEV et OFAG 2016) ont été classées en nidification probable : l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) (fig. 7), le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) et l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*).

En plus des espèces cibles et caractéristiques de l'agriculture, d'autres espèces ont été observées avec des indices de reproduction probable, tels que le Moineau friquet (*Passer montanus*), le Merle noir (*Turdus merula*), la Pie bavarde (*Pica pica*), le Pigeon ramier (*Columba palumbus*), ainsi que l'Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), nichant tous très probablement dans les massifs boisés des environs directs.

Outre leur rôle pour la reproduction, les parcelles dédiées aux vanneaux revêtent une importance notable comme sites d'escale migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux, en particulier celles liées aux milieux humides. Parmi les

limicoles, on relève ainsi les observations de Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), Bécassine sourde (*Lymnocyrtus minimus*), Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*), Chevalier gambette (*Tringa totanus*), Chevalier sylvain (*Tringa glareola*), Combattant varié (*Calidris pugnax*), Courlis cendré (*Numenius arquata*), Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) et de Petit Gravelot (*Charadrius dubius*).

D'autres oiseaux des milieux ouverts et agricoles apparaissent également lors des passages migratoires, notamment l'Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*), le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*), le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), Pipit à gorge rousse (*Anthus cervinus*), le Pipit rousseline (*Anthus campestris*), le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), le Bruant proyer (*Emberiza calandra*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Busard cendré (*Circus pygargus*) ou la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*).

Finalement, quelques espèces particulièrement remarquables par leur rareté à l'échelle nationale ont été observées à proximité ou directement dans les parcelles. Il s'agit notamment de l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), de l'Alouette haussecol (*Eremophila alpestris*), du Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*) et de la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) (fig. 8).



Fig. 7 et 8 Deux espèces nicheuses potentielles observées proche et dans les parcelles à vanneaux : la Tourterelle des bois (à gauche) et la Cisticole des joncs (à droite). Photos : J. Gremion (2025).

3.3 Conditions météorologiques (précipitations) et influence sur le succès reproducteur

Selon les données météorologiques de la station d'Aigle, la saison 2025 a été marquée par un déficit de précipitations au printemps, avec un cumul de 202,0 mm entre février et mai contre une moyenne de 269,1 mm pour la période 2015-2024 (soit environ 25 % de moins). Ce déficit est particulièrement marqué en février (28,5 mm contre 44,6 mm en moyenne) et surtout en mars (19,7 mm contre 67,1 mm), alors qu'avril (56,1 mm contre 56,9 mm) et mai (97,7 mm contre 100,5 mm) se situent proches des valeurs habituelles.

Parmi l'ensemble des modèles testés, seuls les onze ayant une pente significativement différente de zéro ($p < 0,05$) ont été retenus (Annexe III). Ces modèles représentent les relations les plus fiables entre le succès reproducteur et les précipitations cumulées sur différentes combinaisons de mois (Annexe III).

L'analyse des modèles linéaires a permis d'identifier plusieurs relations significatives entre le succès reproducteur et les précipitations cumulées sur différentes combinaisons de mois. Pour le nombre de jeunes à l'envol par couple, les modèles les plus explicatifs sont ceux incluant les précipitations des mois de février, avril et mai (precip_2_4_5, R^2 ajusté = 0,705, $p = 0,0004$; fig. 9) et des combinaisons similaires impliquant février et mai ou avril et mai, indiquant une influence positive des précipitations de fin de saison hivernale et du printemps sur la reproduction. Les pentes positives de ces modèles (pente $\approx 0,010$ – $0,012$) confirment que des précipitations plus élevées sont associées à un plus grand nombre de jeunes par couple.

Les modèles ayant comme variable réponse le nombre de couples sont moins explicatifs, avec un effet légèrement négatif des précipitations de février à mai (R^2 ajusté = 0,347, $p = 0,0257$). Ces résultats suggèrent que le succès reproducteur est plus sensible aux variations de précipitations que le nombre de couples.

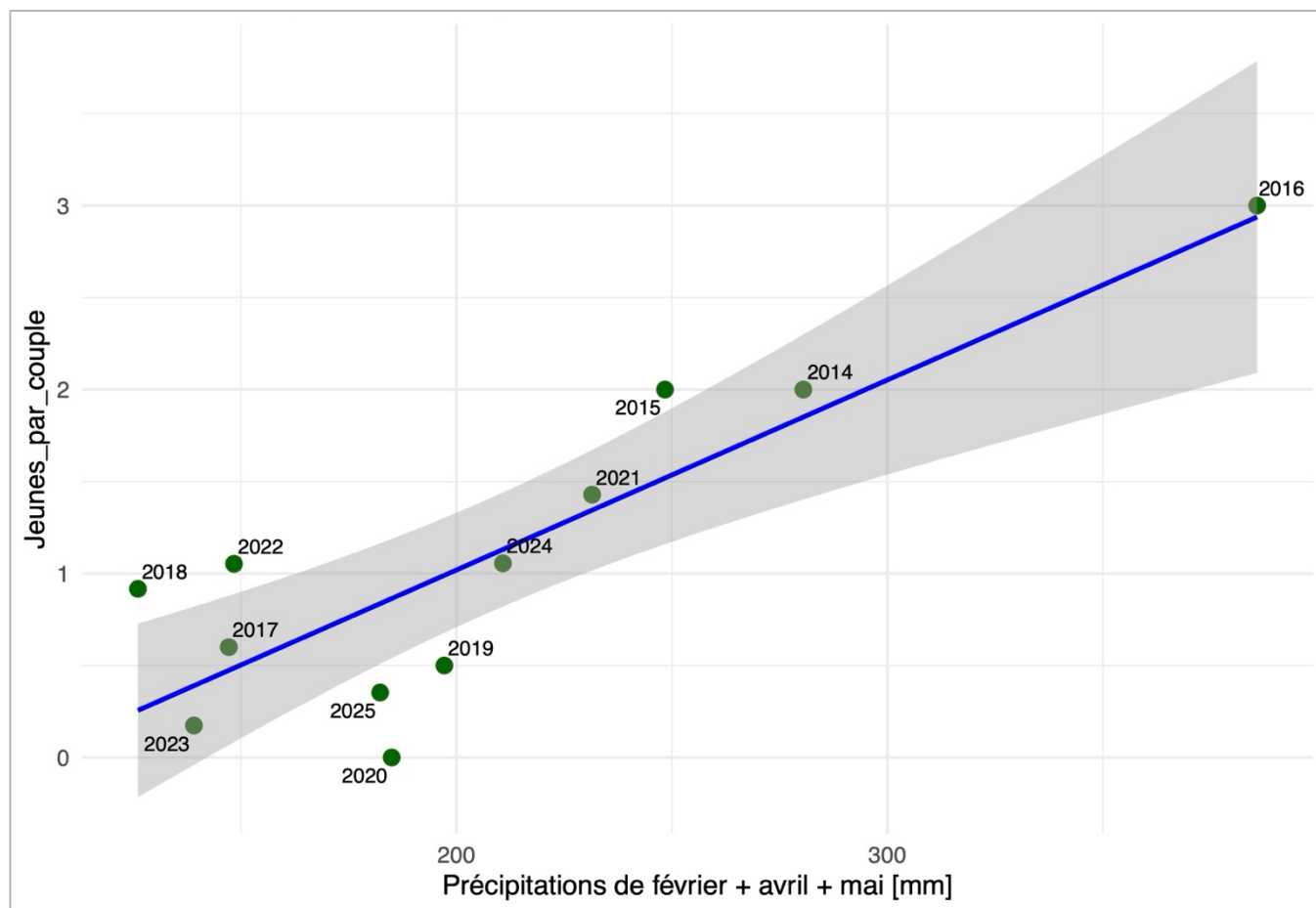


Fig. 9 Relation entre succès reproducteur des vanneaux huppés (nombre de jeunes à l'envol par couple) et les précipitations cumulées (mm) de février, avril et mai. La ligne bleue représente la régression linéaire avec intervalle de confiance à 95 %, montrant la tendance positive du succès reproducteur selon les précipitations.

3.4 Tendence à long terme de la population chablaisienne

Entre 2014 et 2025, le nombre de couples nicheurs de Vanneaux huppés présente une tendance nette à l'augmentation (pente = +1,56 couples/an ; $R^2 = 0,73$, fig. 10). En revanche, le nombre de jeunes à l'envol ne montre pas de tendance significative (pente = +0,31 jeune/an ; $R^2 = 0,02$, fig. 10).

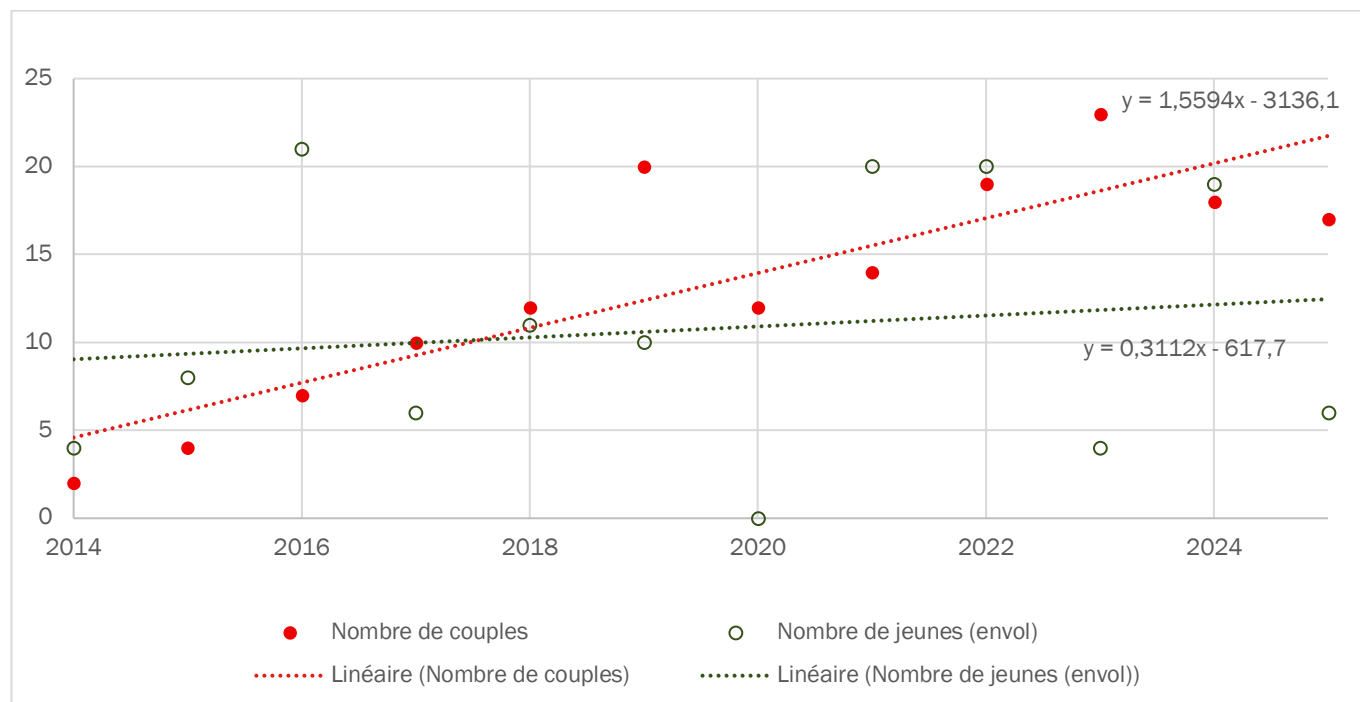


Fig. 10 Évolution du nombre de couples nicheurs et du nombre de jeunes à l'envol de Vanneaux huppés entre 2014 et 2025. Les droites de régression linéaire sont indiquées par les droites.

4. Discussion

Les résultats de la saison de nidification 2025 contrastent fortement avec ceux de l'année précédente. Pour une population stable de vanneaux, environ 0,8 à 1,0 jeunes à l'envol par couple nicheur sont nécessaires (Galbraith 1988, Peach *et al.* 1994). Avec 0,35 jeunes à l'envol par couple, le succès de reproduction est très éloigné de ce seuil cible. Des conditions similaires dans d'autres régions de Suisse ont également débouché sur des succès de reproduction relativement bas pour une majorité des colonies dans le pays, à l'exception du Wauwilermoos (Hohl *et al.* 2025). Malgré ce succès reproducteur faible, le nombre de couples observés est similaire aux dernières années et même supérieur à la moyenne de la dernière décennie ($\bar{n}_{2015-2024}=13,9$).

Les modèles linéaires simples indiquent que le succès reproducteur des Vanneaux huppés, mesuré comme le nombre de jeunes par couple, est influencé positivement par les précipitations cumulées sur certaines périodes clés de la fin de l'hiver et du printemps. Les modèles les plus significatifs incluent principalement les précipitations de février, avril et mai, suggérant que ces mois peuvent jouer un rôle important dans la disponibilité et/ou l'accessibilité des ressources, ou les conditions de nidification. En revanche, le nombre total de couples semble moins sensible aux variations de précipitations, avec des effets plus faibles. Ces premiers modèles suggèrent que la reproduction, plutôt que la présence ou l'abondance des couples, est la variable la plus réactive à la pluviométrie printanière. En 2025, la sécheresse marquée en fin d'hiver et début de printemps, au moment critique de l'installation des couples et du début de la reproduction, a pu limiter la disponibilité et/ou l'accessibilité aux ressources alimentaires et contribuer à la forte baisse du succès reproducteur observée.

Un autre facteur pouvant contribuer au faible taux de reproduction observé est la prédation aérienne, associée à une fréquentation accrue des parcelles par diverses espèces de rapaces. Les épisodes de prédation semblent avoir été particulièrement nombreux en 2025 par rapport aux années précédentes. Il est possible qu'une baisse de disponibilité des micromammifères ait joué un rôle, après une année 2024 marquée par une forte abondance (forte activité des campagnols, accompagnée d'excellents succès reproducteurs chez plusieurs rapaces, notamment le Milan royal ; Patrick Scherler comm. pers.). En 2025, faute de proies habituelles en nombre suffisant, certains rapaces auraient ainsi pu se tourner vers des proies alternatives, comme les jeunes vanneaux encore inaptes au vol.

Malgré le fait que cette dernière saison s'est avérée médiocre pour la reproduction, sur le long terme, l'augmentation régulière du nombre de couples nicheurs entre 2014 et 2025 témoigne d'une attractivité croissante du site et suggère que les mesures de gestion mises en place favorisent l'installation du Vanneau huppé. Toutefois, l'absence de tendance claire dans le nombre de jeunes à l'envol, malgré l'augmentation des effectifs nicheurs, met en évidence une forte variabilité interannuelle du succès reproducteur. Cette variabilité peut résulter de facteurs multiples comme les conditions météorologiques ou encore la pression de prédation. Ces résultats soulignent que si l'habitat attire un nombre croissant de couples, la pérennité de la population locale dépendra de la capacité à améliorer les conditions permettant la survie des jeunes, notamment via la gestion des risques de prédation et l'adaptation des mesures de conservation aux aléas climatiques. Dans ce contexte, des mesures d'inondation temporaire pourraient s'avérer déterminantes, en maintenant des conditions favorables à la reproduction même durant les années déficitaires en précipitations. Cette méthode est déjà appliquée avec succès sur d'autres sites de reproduction en Suisse.

Le suivi 2025 confirme aussi que les jachères pour le Vanneau huppé profitent également à d'autres espèces, indépendamment de la présence du Vanneau huppé. L'attrait de ces jachères rotatives bénéficiant d'un régime particulier avait déjà été mis en évidence pour la Bergeronnette printanière et l'Alouette des champs (Züllig & Revaz 2024). Les observations opportunistes de 2025, bien que non standardisées, révèlent une richesse spécifique notable, soulignant que ces surfaces jouent un rôle pour plusieurs espèces associées au milieu agricole et aux milieux humides. Ainsi, les mesures en faveur du Vanneau huppé apparaissent bénéfiques au-delà de l'espèce cible, en soutenant à la fois la reproduction et la halte migratoire d'un cortège élargi d'espèces.

5. Conclusion

Si la saison 2025 de suivi du Vanneau huppé dans le Chablais confirme la tendance positive du nombre de couples nicheurs constatée depuis 2014, le succès reproducteur a quant à lui été particulièrement faible en comparaison à la moyenne de la décennie. Cette contre-performance s'explique par une conjonction défavorable de facteurs : des conditions climatiques exceptionnellement sèches en début de saison et une prédation aérienne accrue par les rapaces. À l'inverse, l'efficacité du dispositif de clôture électrifiée est confirmée, puisqu'aucun cas de prédation terrestre n'a été documenté.

L'analyse des données à long terme révèle une augmentation régulière des effectifs nicheurs, mais aussi une forte variabilité interannuelle du succès reproducteur. Cette dynamique illustre la vulnérabilité de la colonie et souligne l'importance d'un effort de conservation continu.

Le maintien et l'adaptation des mesures de gestion paraissent ainsi essentielles, en particulier face aux aléas climatiques et aux pressions de prédation, afin de consolider les gains obtenus et de garantir la pérennité de cette population de Vanneau huppé. Dans cette optique, la mise en place d'aménagements ciblés visant à préserver un niveau d'humidité suffisant dans les parcelles constituerait une mesure prioritaire pour maintenir la qualité de l'habitat et favoriser le succès reproducteur de l'espèce.

Enfin et au-delà du Vanneau huppé, les jachères gérées offrent également un habitat favorable pour de nombreuses autres espèces nicheuses et migratrices, confirmant le rôle multifonctionnel de ces parcelles.

LA SAISON 2025 EN BREF

- 17 couples nicheurs aux Barges
- Succès reproducteur très faible : six jeunes à l'envol, soit une moyenne de 0,35 jeune par couple
- Aucune tentative de reproduction en dehors du domaine des Barges
- Aucun cas de prédation terrestre mais pression de prédation aérienne élevée
- 99 espèces d'oiseaux, nicheuses et migratrices, détectées dans les jachères pour le Vanneau huppé

6. Remerciements

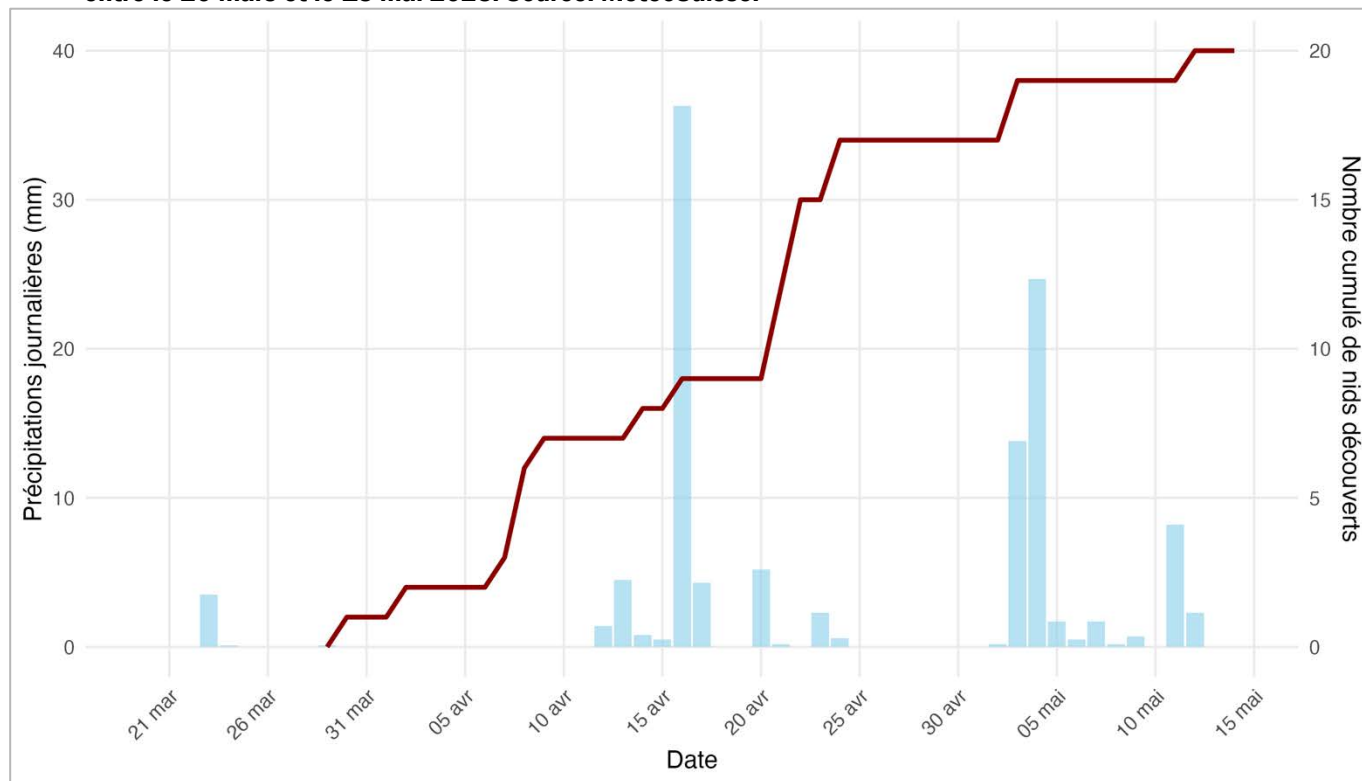
Nous adressons nos remerciements aux exploitants agricoles pour leur collaboration renouvelée, qui permet le maintien et le développement de la population de Vanneau huppé dans le Chablais valaisan. Nous remercions également les observateurs qui, de près ou de loin, ont contribué à documenter la nidification du Vanneau huppé et la présence d'autres espèces au sein des parcelles. Enfin, depuis 2025, ce programme bénéficie du soutien financier du Service des forêts, de la nature et du paysage du Canton du Valais.

7. Bibliographie

- Galbraith, H. (1988). Effects of Agriculture on the Breeding Ecology of Lapwings *Vanellus vanellus*. *Journal of Applied Ecology*, 25(2), 487–503. <https://doi.org/10.2307/2403839>
- Hohl, S., H. Endmann, E. Fadini & T. Wey (2025): Artenförderung Kiebitz in der Wauwiler Ebene, Kanton Luzern. Jahresbericht 2025. Schweizerische Vogelwarte, Sempach.
- Hüppi, E. & Ritschard M. (2024): Bestand, Bruterfolg und Massnahmen zur Förderung des Kiebitzes in der Schweiz. Ergebnisse 2024. Bericht der Orniplan AG im Auftrag von BirdLife Schweiz.
- Knaus P., S. Antoniazza, V. Keller, T. Sattler, H. Schmid H, N. Strebel (2021): Liste rouge des oiseaux nicheurs. Espèces menacées en Suisse. Office fédéral de l'environnement (OFEV); Station ornithologique suisse. L'environnement pratique n°2124 : 54 p.
- Knaus P., R. Ayé, S. Michler, M. Schuck, R. Spaar (2025). Espèces prioritaires de Suisse : révision 2024. *Nos Oiseaux* 72: 195-218.
- OFEV (2025). Liste des espèces prioritaires au niveau national. Espèces prioritaires pour la conservation en Suisse. Office fédéral de l'environnement (OFEV), Berne.
- OFEV et OFAG (2016). Objectifs environnementaux pour l'agriculture. Rapport d'état 2016. Office fédéral de l'environnement, Berne. Connaissance de l'environnement n°1633: 116 S.
- Peach, W. J., Thompson, P. S., & Coulson, J. C. (1994). Annual and Long-Term Variation in the Survival Rates of British Lapwings *Vanellus vanellus*. *Journal of Animal Ecology*, 63(1), 60–70. <https://doi.org/10.2307/5583>
- Revaz, E. & A. Litsios-Dubuis (2021): Réseaux écologiques "Collombey-Rigoles" et "Les Barges": contrôle d'efficacité. Etat final 2021. Station ornithologique suisse, Antenne valaisanne, Sion.
- Ritschard M. (2015): Aktion Dachseeschwalbe: Förderung der Flusseeschwalbe. *Ornis* 5/15: 20-21.
- Züllig, B. & E. Revaz (2024): Protection du Vanneau huppé dans le Chablais valaisan. Saison 2024. Station ornithologique suisse, Antenne régionale Valais, Sion.

8. Annexes

Annexe I : Évolution des précipitations journalières et du nombre cumulé de nids de vanneaux huppés découverts entre le 20 mars et le 15 mai 2025. Source: MétéoSuisse.



Annexe II : Liste des espèces observées dans et autour (30 m) des clôtures électrifiées de Savorat et de La Trabla

Espèce	Nombre d'observations	Effectif maximal observé	Code atlas maximal observé	Probabilité de nidification
Aigle royal	6	2	1	Nidification possible
Aigrette garzette	1	1	0	Aucun indice de nidification
Alouette calandrelle	3	2	0	Aucun indice de nidification
Alouette des champs	71	20	10	Nidification probable
Bécassine des marais	23	4	2	Nidification possible
Bécassine sourde	3	1	0	Aucun indice de nidification
Bergeronnette des ruisseaux	1	1	0	Aucun indice de nidification
Bergeronnette grise	20	10	2	Nidification possible
Bergeronnette printanière	77	20	16	Nidification certaine
Bergeronnette printanière (ssp. ciner.)	10	3	10	Nidification probable
Bergeronnette printanière (ssp. feldegg)	3	1	0	Aucun indice de nidification
Bergeronnette printanière (ssp. flava)	1	5	4	Nidification probable
Bergeronnette printanière (ssp.thunber.)	4	2	0	Aucun indice de nidification
Bruant des roseaux	6	12	0	Aucun indice de nidification
Bruant ortolan	1	1	0	Aucun indice de nidification
Bruant proyer	1	3	2	Nidification possible
Busard cendré	21	1	0	Aucun indice de nidification
Busard des roseaux	10	1	0	Aucun indice de nidification
Buse variable	18	6	2	Nidification possible
Caille des blés	14	1	3	Nidification possible
Canard colvert	10	10	4	Nidification probable
Chardonneret élégant	16	15	4	Nidification probable
Chevalier culblanc	4	2	0	Aucun indice de nidification
Chevalier gambette	2	13	0	Aucun indice de nidification
Chevalier sylvain	3	1	0	Aucun indice de nidification
Choucas des tours	5	4	1	Nidification possible
Cigogne blanche	3	1	1	Nidification possible
Cisticole des joncs	19	1	3	Nidification possible
Combattant varié	2	1	0	Aucun indice de nidification
Corbeau freux	14	50	2	Nidification possible
Corneille noire	17	50	4	Nidification probable
Courlis cendré	1	1	0	Aucun indice de nidification
Courlis corlieu	1	1	0	Aucun indice de nidification
Cygne tuberculé	3	5	1	Nidification possible
Épervier d'Europe	6	1	2	Nidification possible
Étourneau sansonnet	15	80	16	Nidification certaine
Faucon crécerelle	21	6	7	Nidification probable
Faucon hobereau	9	3	0	Aucun indice de nidification
Faucon pèlerin	4	1	2	Nidification possible
Fauvette à tête noire	14	8	3	Nidification possible
Fauvette grisette	2	1	0	Aucun indice de nidification
Gobemouche gris	1	1	0	Aucun indice de nidification
Goéland brun	2	1	0	Aucun indice de nidification
Goéland cendré	1	1	0	Aucun indice de nidification
Goéland leucopnée	16	190	1	Nidification possible
Gorgebleue à miroir	1	1	0	Aucun indice de nidification
Grand Corbeau	2	1	1	Nidification possible
Grand Cormoran	7	50	1	Nidification possible
Grande Aigrette	6	11	0	Aucun indice de nidification
Grive musicienne	2	1	2	Nidification possible
Guêpier d'Europe	8	10	0	Aucun indice de nidification
Harle bièvre	2	2	2	Nidification possible

Héron cendré	12	4	10	Nidification probable
Hirondelle de fenêtre	11	50	7	Nidification probable
Hirondelle de rivage	3	20	0	Aucun indice de nidification
Hirondelle rustique	16	100	7	Nidification probable
Linotte mélodieuse	17	62	3	Nidification possible
Locustelle tachetée	8	1	3	Nidification possible
Loriot d'Europe	1	1	0	Aucun indice de nidification
Martinet à ventre blanc	4	15	1	Nidification possible
Martinet noir	7	30	2	Nidification possible
Merle noir	8	2	7	Nidification probable
Mésange bleue	4	1	3	Nidification possible
Mésange charbonnière	7	2	3	Nidification possible
Mésange noire	1	1	1	Nidification possible
Milan noir	22	12	2	Nidification possible
Milan royal	22	5	2	Nidification possible
Moineau domestique	9	20	3	Nidification possible
Moineau friquet	7	40	4	Nidification probable
Mouette rieuse	1	250	0	Aucun indice de nidification
Ouette d'Egypte	14	2	4	Nidification probable
Outarde canepetière	2	1	0	Aucun indice de nidification
Petit Gravelot	1	1	0	Aucun indice de nidification
Pic vert	1	1	3	Nidification possible
Pie bavarde	14	8	4	Nidification probable
Pie-grièche à tête rousse	4	1	2	Nidification possible
Pie-grièche écorcheur	6	2	4	Nidification probable
Pigeon biset domestique	4	5	2	Nidification possible
Pigeon colombin	40	80	2	Nidification possible
Pigeon ramier	12	11	4	Nidification probable
Pinson des arbres	2	2	3	Nidification possible
Pipit à gorge rousse	33	3	0	Aucun indice de nidification
Pipit des arbres	5	2	1	Nidification possible
Pipit farlouse	8	2	1	Nidification possible
Pipit rousseline	6	1	0	Aucun indice de nidification
Pipit spioncelle	1	5	1	Nidification possible
Pouillot véloce	2	1	3	Nidification possible
Rossignol philomèle	17	6	3	Nidification possible
Rougegorge familier	3	1	3	Nidification possible
Rougequeue à front blanc	2	1	2	Nidification possible
Rougequeue noir	14	3	3	Nidification possible
Russerolle effarvatte	2	1	3	Nidification possible
Russerolle verderolle	11	2	3	Nidification possible
Serin cini	7	2	3	Nidification possible
Tarier des prés	33	10	3	Nidification possible
Tarier pâtre	11	2	2	Nidification possible
Tarin des aulnes	1	1	1	Nidification possible
Tourterelle des bois	8	2	4	Nidification probable
Traquet motteux	39	12	1	Nidification possible
Traquet oreillard	7	1	0	Aucun indice de nidification
Troglodyte mignon	2	1	2	Nidification possible
Vanneau huppé	92	55	19	Nidification certaine
Verdier d'Europe	6	2	3	Nidification possible

Annexe III : Résultats des modèles linéaires sélectionnés pour le succès reproducteur des Vanneaux huppés selon différentes combinaisons de mois de précipitations.

Response	Predictor	N	R2	R2_adj	AIC	BIC	Sigma	Fstat	F_p	Slope	Slope_SE	Slope_p
Jeunes_par_couple	precip_2_4_5	12	0,7316	0,7047	20,2890	21,7437	0,4808	27,2545	0,0004	0,0103	0,0020	0,0004
Jeunes_par_couple	precip_2_5	12	0,6738	0,6411	22,6301	24,0848	0,5300	20,6514	0,0011	0,0115	0,0025	0,0011
Jeunes_par_couple	precip_4_5	12	0,6270	0,5897	24,2383	25,6930	0,5667	16,8070	0,0021	0,0110	0,0027	0,0021
Jeunes_par_couple	precip_2_3_4_5	12	0,5696	0,5265	25,9559	27,4106	0,6088	13,2319	0,0046	0,0094	0,0026	0,0046
Jeunes_par_couple	precip_mois_5	12	0,5597	0,5157	26,2279	27,6826	0,6157	12,7113	0,0051	0,0125	0,0035	0,0051
Jeunes_par_couple	precip_2_3_5	12	0,5194	0,4714	27,2780	28,7328	0,6433	10,8082	0,0082	0,0108	0,0033	0,0082
Couples_total	precip_2_5	12	0,4065	0,3472	77,9510	79,4057	5,3131	6,8501	0,0257	-0,0665	0,0254	0,0257
Couples_total	precip_mois_2	12	0,3767	0,3144	78,5390	79,9937	5,4449	6,0444	0,0338	-0,1352	0,0550	0,0338
Jeunes_par_couple	precip_3_4_5	12	0,3715	0,3086	30,4990	31,9537	0,7357	5,9098	0,0354	0,0079	0,0033	0,0354
Jeunes_par_couple	precip_2_4	12	0,3664	0,3030	30,5958	32,0505	0,7386	5,7820	0,0370	0,0141	0,0058	0,0370
Couples_total	precip_2_4_5	12	0,3478	0,2826	79,0829	80,5376	5,5697	5,3334	0,0436	-0,0529	0,0229	0,0436